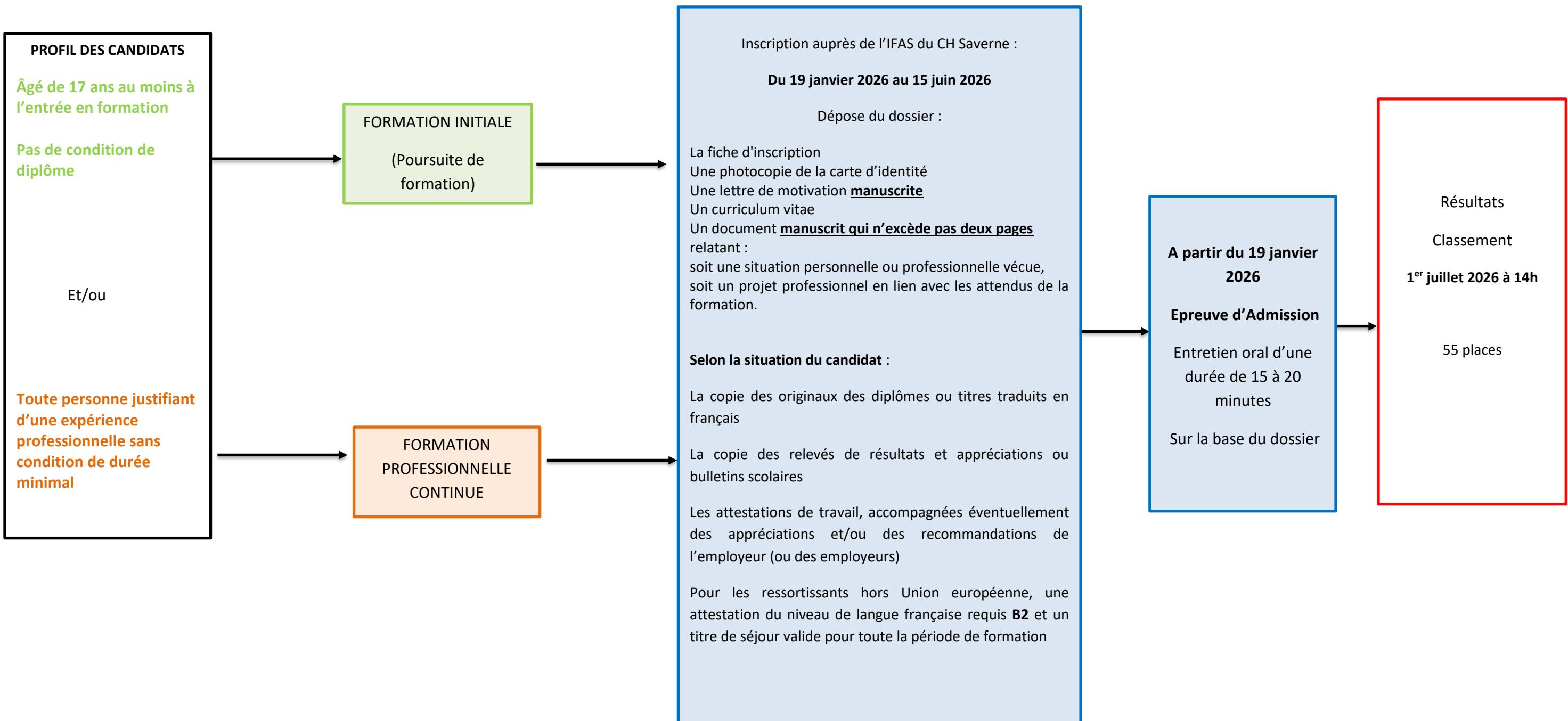


MODALITES D'ACCES A LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE : RENTREE Lundi 31 août 2026 A L'INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT DU CH SAVERNE

Suite à l'arrêté du 12 avril 2021



Rem : ne sont pas concernées par cette sélection les personnes souhaitant réaliser une formation dans le cadre d'une VAE et les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et agents de service remplissant les conditions spécifiques (ancienneté de service cumulé d'au moins un an en ETP) pour d'autres renseignements contacter l'institut au 03 88 71 65 56